80e ANNEE, No 69 — LE NUMERO : 10 CENTIMES — Vendredi et samedi, 22 et 23 mars 1918

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

Tarif des annonces
Annonces, la ligne 0.50
Ann. financières (avis d'assembl. de soc.) 1.00
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00

Abonnements postaux
1 mois 1.75
3 mois 5.25
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bureaux de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
Rue de la Croix, 29, Namur

LA GUERRE

COMMUNIQUE ALLEMAND

Berlin, 21. — **A l'Ouest.** — Armées du feldmaréchal prince héritier Rupprecht de Bavière : Entre Dixmude et La Bassée, les opérations de reconnaissance ont aussi été actives hier. Le temps s'étant éclairci, le combat d'artillerie est devenu plus violent le soir. Sur le reste du front, les opérations ne sont devenues plus actives que par intermittences.

Armées du prince héritier allemand : Sur la rive méridionale de l'Oise, au Nord de Reims et en Champagne, la canonnade est devenue maintes fois plus violente.

Armées du général von Gallwitz : Devant Verdun, le duel d'artillerie est devenu très violent le soir. Au Sud-Ouest d'Ornes, des compagnies bavaroises ont culbuté par surprise les premières lignes ennemies; elles ont poussé de l'avant jusqu'à la gorge de Brule et ont fait prisonniers un état major de bataillon et plus de deux cent quarante Français, parmi lesquels 20 officiers. A l'Ouest d'Apremont, des troupes de la landwehr de la Prusse rhénane et de la Basse-Saxe ont pénétré dans les tranchées françaises et en ont ramené soixante-dix-huit prisonniers.

Armées du feldmaréchal duc Albrecht de Wurtemberg : Sur la rive orientale de la Meuse et près de Nomeny, nous avons exécuté de fructueuses opérations de reconnaissance. Près du bois de Parroy, le feu destructeur de l'artillerie française a continué.

Dans de larges secteurs du front à l'Ouest, la bataille d'artillerie s'est allumée ce matin dans toute sa violence. L'artillerie austro-hongroise a participé au combat contre les Anglais et les Français.

A l'Est. — Armées du feldmaréchal von Mackensen : En Ukraine, des troupes du général d'infanterie von Kosch se sont emparées de la ville commerciale et du port de Chetson.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 21. — L'artillerie austro hongroise est intervenue, sur le théâtre de la guerre à l'Ouest dans le combat contre les Français et les Anglais.

En Vénétie les opérations sont devenues beaucoup plus actives sur divers points.

COMMUNIQUE BULGARE

Sofia, 19. — Sur le front en Macédoine, à l'Ouest du lac de Prespa, notre artillerie a bombardé efficacement plusieurs détachements d'infanterie à l'arrière des lignes ennemies. Sur le Cerva Stena, dans la plaine située à l'Ouest de Bitolia et dans la boucle de la Czerna près de Makovo, l'ennemi a prononcé plusieurs attaques auxquelles notre artillerie a répondu. Au Sud du village, l'artillerie ennemie a été plus violente par intermittences.

Les aviateurs ennemis ont lancé des bombes sur nos ambulances situées à l'Est du Vardar, bien qu'elles fussent facilement reconnaissables.

Sur le front de la Dobroudcha, armistice.

COMMUNIQUE TURC

Constantinople, 20. — Sur le front en Palestine, canonnade plus modérée dans divers secteurs et plus faible encore sur presque tout le reste du front. Deux détachements ennemis qui tentaient de prendre l'offensive près de Risano ont été repoussés par nos avant-postes et le feu de notre artillerie.

Plusieurs aviateurs ennemis ont bombardé Katerany. Nos canons spéciaux en ont forcé deux à atterrir. Deux pilotes et un observateur ont été faits prisonniers après avoir mis le feu à leurs appareils.

Sur les autres fronts pas de changement.

—o—

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Paris, 20, 3 h. — Assez grande activité de l'artillerie ennemie en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Woevre. Après de vifs bombardements, l'ennemi a engagé sur plusieurs points du front des sections d'infanterie qui n'ont pas obtenu de résultats. Au Nord-Est de Reims, un coup de main ennemi a été aisément arrêté. Dans le secteur de Souain, l'ennemi a par trois fois tenté d'aborder nos lignes et a dû se replier sous la violence de nos feux, après avoir subi des pertes sérieuses.

En Lorraine, une forte attaque ennemie sur nos positions au Sud d'Arracourt a donné lieu à un violent combat corps à corps. Nos troupes ont partout gardé l'avantage et repoussé l'ennemi en lui faisant des prisonniers. D'un autre côté nous avons effectué des incursions dans les lignes ennemies à l'Est de la Suippe.

Rien à signaler sur le reste du front.

11 h. soir. — Activité intermittente de l'artillerie entre Miette et Aisne, ainsi qu'en Champagne, assez violente sur la rive droite de la Meuse et en forêt de Parroy. En Woevre, dans la région du bois Brûlé, l'ennemi a lancé aujourd'hui une forte attaque sur nos positions. Après un vif combat, nos troupes ont rejeté les fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied dans quelques-uns de nos éléments avancés.

D'après des renseignements complémentaires, l'attaque ennemie déclanchée ce matin dans la région de Souain a été menée par deux bataillons de troupes d'assaut qui ont subi de lourdes pertes et essuyé un échec complet.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 20. — Des coups de main tentés par l'ennemi la nuit dernière vers Fauquissart ont été repoussés par les troupes portugaises. Aucun événement important à signaler, en dehors de quelque activité dans le secteur de Passchendaele.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 20. — A l'Ouest de Garde, feu de diversion réciproque à certains moments. Entre Garde et le Montello, violente canonnade intermittente. Le long de la Piave, fusillades par-dessus la rivière entre détachements de reconnaissance. Opérations de nos patrouilles et feu roulant efficace de nos batteries contre les positions ennemies établies près de Grisolera.

Près de Gliano et du col de Limano (bassin d'Aliano), nos aviateurs ont incendié deux ballons captifs ennemis. Deux avions ennemis sont tombés près de San Diaconodoglia et sur le haut plateau d'Asiago.

LA GUERRE NAVALE

Berlin, 20. (Officiel). — En février les mesures mises en œuvre par les puissances centrales ont entraîné la destruction d'un total de 680.000 tonnes brut du tonnage marchand utilisé par nos ennemis, y compris les destructions effectuées par le croiseur auxiliaire « Wolf », dont le relevé n'a pas encore été enregistré jusqu'ici dans les publications mensuelles. Le total des destructions s'élève ainsi, depuis le début de la guerre illimitée des sous-marins, à 10,270,000 tonnes brut. Du fait des mesures prises par les puissances centrales, le tonnage marchand mondial dont disposent nos ennemis a été réduit, pendant la période allant depuis le début de la guerre jusqu'au 31 janvier 1918, de 15,100,000 tonnes brut en chiffre rond, dont 9,400,000 tonnes brut affectent la seule marine marchande anglaise.

L'ENTENTE ET LA HOLLANDE

La Haye, 20. — A la séance de la Chambre, M. Loudon a répondu aux orateurs qui avaient pris la parole hier et qui lui semblent avoir donné à ses déclarations des interprétations erronées.

« Ce n'est, pas, dit-il, sans un sentiment de fierté et d'intime satisfaction que j'ai constaté la profonde impression qu'a causée chez nous l'acte arbitraire dont nous sommes les victimes. Il était désirable que la voix du peuple hollandais fût entendue des belligérants. Le refus du gouvernement de se soumettre aux injonctions des Alliés eût été sans nul doute applaudi par l'opinion publique tout entière, mais un gouvernement sérieux doit voir plus haut que la popularité. Il était tout d'abord dans nos intentions de ne pas nous incliner devant l'ultimatum, mais, après avoir mûrement réfléchi aux conséquences d'un refus en ce qui concerne notamment les intérêts de notre industrie, de notre marine marchande, de nos colonies et de notre ravitaillement, une autre décision a prévalu. Le gouvernement assume une responsabilité pleine et entière de l'acte qu'il a posé et ne songe pas un instant à s'en décharger sur le Parlement. »

Après avoir commenté longuement la portée économique de l'accord conclu, M. Loudon répond à M. Savornin-Lohman que les déclarations gouvernementales ont exactement exposé la marche des négociations, quoi qu'en ait pu dire l'agence Reuter :

« Les Alliés nous ont promis la fourniture de 400,000 tonnes de blé, dont 100,000 tonnes à nous livrer avant le 15 avril, et les Etats-Unis se sont portés garants de cette fourniture de blé dans le cas où les Alliés accepteraient les conditions proposées par nous. J'ai lieu de croire que l'Allemagne, de son côté, ne s'opposera pas à l'importation de ces céréales, vu qu'elle a déclaré n'être pas en mesure d'assurer elle-même notre ravitaillement. »

M. Loudon dit en terminant que la Hollande n'a pas, par le fait de cet accord, fait abandon de sa neutralité, sous quelque forme que ce soit.

« L'avenir de nos colonies, dit-il, n'a nullement influencé notre décision: aucune garantie n'a été proposée ni imposée en ce qui les concerne. Le gouvernement a la conviction sincère d'avoir fait son devoir. Les conditions proposées par nous sont de nature à rendre plus acceptables les exigences des Alliés, mais, quoi qu'il arrive, le gouvernement est formellement décidé à s'en tenir là et à ne pas aller plus loin dans la voie des concessions. »

Après une discussion à laquelle ont pris part les porte-parole des différents groupes politiques, la clôture des débats a été prononcée.

La Haye, 20. — Le *Vaderland*, de La Haye, dit que le bruit court dans les cercles d'armateurs de Rotterdam que les conditions proposées par les Pays-Bas aux gouvernements alliés ne seront pas acceptées.

La Haye, 21. — Les journaux hollandais prévoient la chute prochaine du ministre des finances, M. Treub. La majorité de la Chambre ne partage nullement ses vues et s'opposera à son projet de ravitaillement. On estime que la retraite du ministre des finances mettra fin une bonne fois à la rivalité qui, depuis longtemps, divise les ministres Treub et Posthuma.

Londres, 20. — Le *Daily News*, seul journal du matin qui commente l'accord à conclure avec la Hollande, estime que la perte du tonnage a atteint des proportions si considérables que l'augmentation de la flotte marchande que fait prévoir l'accordandum hollandais peut être considérée comme absolument insignifiante, eu égard au tonnage dont l'Entente a un besoin urgent.

Rotterdam, 21. — Le correspondant berlinois du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* apprend de source autorisée que l'Allemagne n'est animée d'aucun sentiment hostile envers la Hollande. Cependant elle se voit contrainte de prendre les mesures nécessaires pour enrayer l'augmentation de tonnage de l'Entente par le fait de la cession de navires hollandais.

La Haye, 21. — Le ministre des affaires étrangères a déclaré à la séance de la Chambre d'aujourd'hui que des délégués seraient nommés incessamment en vue de conclure le nouvel accord économique avec l'Allemagne.

Berlin, 20. — De la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : « Contrairement au bruit qui a couru, il est inexact que l'Allemagne ait suspendu l'exportation de charbon en Hollande. »

Amsterdam, 21. — L'Agence indo-hollandaise de la presse apprend de Batavia que les navires hollandais ancrés à Singapore, Hongkong, Calcutta, Penang et Colombo n'ont pas encore reçu l'autorisation de lever l'ancre et sont retenus par les autorités.

Amsterdam, 20. — Un journal de la ville prétend que les navires anglais qui se trouvent dans le port de Rotterdam ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir au premier signal.

La saisie des navires hollandais en Amérique

Washington, 20 — Un décret du président autorise la saisie des navires néerlandais qui se trouvaient la nuit de mercredi dans les ports américains. La saisie a été ordonnée lorsque le département du commerce de guerre a été informé que les Pays-Bas avaient rejeté l'ultimatum des Etats Unis concernant la livraison de navires.

Opinions de la presse

En Amérique

D'après une information reçue à Amsterdam, la *Washington Post* se serait exprimée comme suit : « Si les Alliés ont la volonté bien arrêtée de gagner la partie, il ne faut pas qu'ils s'embarrassent des protestations. La Ligue des Nations, qui doit apporter la liberté au monde, a pour devoir d'agir selon ses aspirations et d'après son jugement propre. Les opinions des neutres, émises sous la pression allemande, doivent être considérées comme émanant de l'Allemagne elle-même. Il n'en va pas autrement des protestations dont on nous annonce l'envoi. Qu'on sache bien en Hollande que les navires neutres qui refusent de participer à l'action civilisatrice des Alliés sont considérés par nous comme des navires mis au service de l'Allemagne. »

En Allemagne

De la *Volkszeitung*, de Cologne : « Les conditions dans lesquelles la Hollande a cru devoir se soumettre aux exigences des Alliés ne nous intéressent que médiocrement. Nous constatons toutefois que, ayant tendu un doigt à l'Entente, il sera difficile que la main n'y passe pas tout entière. Les Pays-Bas ayant fait virtuellement abandon de leur indépendance, les Alliés auraient grand tort de s'embarrasser encore des conditions qu'on leur impose et qui sont dépourvues de toute sanction. L'attitude de la Hollande doit être considérée par nous comme une prolongation de la guerre, et il ne nous plaît pas d'admettre comme excuse que le gouvernement n'a pu agir en pleine indépendance. Nous la considérons comme une violation flagrante de sa neutralité et comme une aide sérieuse apportée à nos ennemis. »

De la *Deutsche Tageszeitung* : « Tout en prenant en considération la situation difficile créée à la Hollande, nous estimons que le gouvernement allemand saura défendre avec énergie l'intérêt supérieur de l'Allemagne et envisager les conséquences que comporte l'attitude des Pays-Bas, qui constitue indubitablement une violation de neutralité. »

Chez les peuples scandinaves

Des *Stockholms Tidningen* : « Le précédent hollandais nous donne à réfléchir. L'ultimatum adressé aux Pays-Bas pourrait amener les armateurs suédois à s'incliner devant les Alliés et à mettre à leur disposition le tonnage demandé. Toutefois, considérée au point de vue national et au point de vue juridique, la violence exercée contre la Hollande serait plutôt de nature à inciter le gouvernement à poursuivre les négociations et à inviter l'Entente à déclarer nettement et sans ambages ce qu'elle attend de la Suède. »

Du journal danois *Fyns Venstreblad* : « La tactique adoptée par les Alliés à l'égard de la Hollande ne nous surprend pas. Il y a des années déjà qu'ils ont mis l'embargo sur les navires qui leur tombaient sous la main. L'entrée en guerre de l'Amérique a fait taire les derniers scrupules. Les peuples scandinaves observent avec une attention soutenue les phases de l'orage qui s'accumule au-dessus des Pays-Bas et comprennent mieux que quiconque la situation difficile à laquelle la Hollande se trouve acculée. »

La Suède et l'Entente

Du « Morgenpost » de Gothenbourg :

« L'exigence de l'Entente, imposant au gouvernement suédois de mettre 400,000 tonnes de jauge à la disposition des Alliés, est une violation flagrante de la neutralité suédoise et de l'autonomie politique et économique du pays. En regard de ces exigences, le danger que présentait l'envoi d'une expédition militaire en Finlande apparaît insignifiant. Un terrible abîme s'ouvre sous nos pieds, et nous espérons bien que les hommes d'État qui assument la responsabilité du gouvernement sauront répondre par un « non possumus » énergique à cette tentative d'intimidation, qui ne tend à rien moins qu'à abaisser la Suède au rôle de laquais des grandes puissances. La question du ravitaillement de notre peuple ne saurait être mise en discussion, l'accordandum précédent, dont on avait tant espéré, nous ayant apporté des pierres au lieu du pain qu'on nous avait promis. »

Londres, 20. — De l'Agence Reuter :

« Il est certain qu'un accord général sera conclu à bref délai entre les Alliés et la Suède. Des mesures seront prises pour faciliter l'expédition en Suède de 100,000 tonnes de froment et de 100,000 tonnes de maïs. »

En Roumanie

Vienne, 20 mars. — Les journaux annoncent que M. Marghiloman, nouveau président du conseil des ministres roumain, cherche à conclure une alliance avec les puissances centrales. Ce projet est accueilli avec sympathie; on y voit la preuve que la Roumanie a enfin reconnu où ses véritables intérêts lui commandent de chercher sa voie. Les journaux ajoutent que le gouvernement roumain ne négocierait pas un traité d'alliance s'il considérait les conditions de paix des puissances centrales comme humiliantes ou comme constituant une menace pour les intérêts vitaux de la Roumanie.

Le nouveau cabinet. — Bucarest, 21. — Les membres du cabinet Marghiloman seront MM. Grenguza, Kantakusino, Grigoriz, Rosetti et le général Kuitscher. M. Arion est parti lundi pour Jassy. Il présidera la délégation roumaine et entamera les négociations jeudi prochain.

En Russie

Fin de la crise gouvernementale

L'Agence Havas mande de Petrograd que les portefeuilles des commissaires qui ont démissionné en guise de protestation contre le traité de paix ont été répartis entre les commissaires maximalistes. La crise gouvernementale est terminée.

L'opinion publique et la paix

On mande de Pétrograd au « Times » que dans les conseils provinciaux, 109 voix ont été favorables à la conclusion immédiate d'une paix sur les bases des conditions de Brest-Litowsk, tandis que 83 voix étaient hostiles à la conclusion de cette paix; 23 p. c. des conseils des paysans, 27 p. c. des conseils des ouvriers et 35 p. c. des conseils municipaux étaient hostiles à la conclusion d'une paix à tout prix.

La Russie et la Finlande

Paris, 20. — Le « Petit Parisien » apprend de Stockholm que les négociations entre la Finlande et la Russie touchent à leur fin. La conclusion d'un accord n'est retardée que par les revendications finlandaises sur la Karelie orientale et la province de Kola.

En Ukraine

Le traité économique avec l'Allemagne

Berlin 21. — M. von Braun, sous secrétaire d'État au ministère de la guerre, se rendra à Kief pour négocier avec l'Ukraine les clauses du traité économique.

Le traité germano ukrainien

Kief, 19. — La Rada de l'Ukraine a ratifié hier à une forte majorité le traité de paix avec l'Allemagne.

Les officiers de l'Entente expulsés

Berlin, 21. — Le ministre ukrainien de l'intérieur vient d'inviter les officiers français, anglais et belges résidant encore à Kief et dans les environs, à quitter l'Ukraine.

ODESSA

L'occupation d'Odessa par les troupes allemandes a fait tomber aux mains de la Quadruplice le port le plus important de la mer Noire. Nous ne nous attarderons pas à supputer la signification au point de vue économique que présente pour les puissances coalisées l'occupation de la capitale de la Russie méridionale; les journaux nous apprendront bientôt le chiffre exact des millions de pouds de céréales entreposés dans la ville et qui, vraisemblablement, iront alléger sensiblement la crise économique en Allemagne et en Autriche-Hongrie.

Disons un mot de la ville même. Les 600,000 habitants de cette grande ville moderne forment la plus belle agglomération cosmopolite qui se puisse rêver. Les Grands-Russiens y sont en infime minorité et les Ukrainiens n'y figurent que pour mémoire. Par contre, la société internationale y est largement représentée, et, parmi les étrangers, les Indiens, les Grecs, les Arméniens, les Allemands, les Italiens et les Français occupent la première place. Cette population cosmopolite se désintéresse complètement de la politique du jour et ne demande que de voir refleurir le commerce qui faisait d'Odessa l'eldorado des boursicotiers de tout acabit. Tout fait prévoir qu'elle sera servie à souhait dans un avenir rapproché.

Mais un autre problème se pose aujourd'hui. Détachée entièrement de la politique et des intérêts slaves, Odessa avait formé le projet de se constituer en république autonome, quitte à conclure plus tard une alliance politique et économique avec sa voisine l'Ukraine. Peut-être bien que ce plan aurait été réalisé déjà si les éléments radicaux n'avaient invoqué l'aide et la protection des matelots bolchevistes de la flotte, ancrée dans le port, et n'avaient inauguré le règne de la terreur dans le but évident de rejeter la grande agglomération dans les bras de la République russe.

L'occupation de la ville par les troupes allemandes a mis fin à ces agissements. La jeune république autonome a vécu et Odessa sera englobée dans la République ukrainienne, dont elle deviendra la métropole commerciale tout en consolidant singulièrement le nouvel Etat. On dit même que les équipages des navires de guerre russes ancrés dans le port ne rêvent que de l'« ukrainisation » de la flotte, ce qui mettrait du coup le vaste empire slave au nombre des puissances maritimes. Les voilà bien partis, ces bons Ukrainiens ! Quelles autres surprises l'imbroglio russe nous réserve-t-il encore ?

En Pologne

Avant la formation du Cabinet

Varsovie, 20. — Sur l'invitation du conseil de Régence, M. Stezckowski examine les conditions auxquelles il pourrait procéder à une reconstitution du cabinet. Revenu de Berlin et de Vienne, où il s'est orienté au sujet des principes politiques qui doivent présider aux travaux du nouveau cabinet, M. Stezckowski négocie en ce moment avec les différents partis non seulement au sujet de questions personnelles, mais encore au sujet des problèmes matériels devant lesquels se trouvera placé le nouveau gouvernement. Les journaux pensent qu'il sera formé un cabinet de coalition. Il est probable que M. Stezckowski assumera le ministère de l'Intérieur. Il n'a pas réussi cependant à s'assurer l'appui du club interpolitique, mais il continue néanmoins à faire des efforts pour gagner cet appui. Il serait inexact que la formation du gouvernement ait été remise pour des causes qui doivent être cherchées en dehors du royaume. On envisage la possibilité de remplacer M. Stezckowski par une autre personnalité. Les élections au conseil d'Etat polonais auront lieu le 9 avril.

En Angleterre

A la Chambre des Communes. — Londres, 20 — A la Chambre des Communes, M. Trevelyan avait demandé la constitution d'une commission permanente de affaires étrangères. A la suite des protestations de M. Balfour, il a retiré sa proposition.

Amsterdam, 20. — On mande de Londres qu'on s'y attend pour demain à une discussion importante à la Chambre des Communes au sujet des constructions navales. On croit que le premier lord de l'Amirauté exposera les mesures prises par le gouvernement en vue de hâter ces constructions. M. Lloyd George prendra peut être la parole.

Contre les fausses nouvelles. — Londres, 20. — L'agence Reuter annonce que le ministre de l'intérieur a chargé les préfets d'ouvrir une enquête au sujet de l'origine des fausses nouvelles sur une paix prochaine et de poursuivre les gens qui ont répandu ces bruits.

Le « Times » renchérit et diminue. — Le « Times » se vend désormais trois pence, c'est-à-dire trente-sept centimes et demi le numéro. Le grand journal de la City expose qu'il a été acculé à cette nécessité par les nouvelles restrictions apportées à l'importation du papier. Il ne pourra plus tirer à l'avenir que 120,000 numéros et, si la situation ne s'améliore pas, dit-il à ses lecteurs, il devra réduire encore son tirage et ne plus envoyer de numéros qu'à des « groupes de lecteurs » qui le liront en commun.

—o—

Le separatisme au Canada

Une correspondance canadienne du « Times » a produit à Londres une sensation énorme. A en croire le grand journal de la City, le Dominion est en pleine effervescence. Le parti nationaliste canadien-français a déposé au Parlement une motion qui ne tend à rien moins qu'à séparer de la confédération canadienne les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick de la Nouvelle Ecosse et de l'île du Prince Edouard. Cette motion est énergiquement défendue par la presse canadienne d'expression française et, à en juger par les extraits de journaux reproduits par le « Times », l'action nationaliste a pris un caractère révolutionnaire nettement déterminé : ils prêchent, en effet, ouvertement le boycottage des produits anglais et adhèrent publiquement au mouvement séparatiste. Un d'entre eux, le « Journal », estime l'heure venue pour les Canadiens français de se débarrasser une bonne fois des émigrants anglais qui, venus des bas-fonds de Londres, accaparent les meilleures situations au Canada, et préconise la rupture officielle et définitive avec les populations anglaises de l'autre rive de l'Ottawa, qui ne rêvent que l'anéantissement des colons français et « ne sont que des serpents s'apprêtant à mordre le sein qui les a réchauffés ».

En Italie

Les volontaires garibaldiens. — Le ministre de la guerre a interdit pour des raisons d'ordre militaire la formation d'un corps de volontaires qui serait joint à l'armée italienne sous le nom de corps garibaldien.

« Reine de la paix ». — Berne, 20. — La « Liberté », paraissant à Fribourg, annonce que la censure italienne a saisi à Padoue 4,500 images de la Madone portant l'inscription : « Reine de la paix, priez pour nous! »

Contre le pacifisme. — Le docteur Ferrari, mobilisé comme capitaine-major et qui est le chef des socialistes du conseil communal de Milan, où ils ont la majorité, a été déféré au tribunal militaire.

Le docteur Ferrari est accusé d'avoir prononcé à l'Université populaire de Milan un discours « défaitiste ».

En Autriche

Le service civil obligatoire. — Vienne, 20. — Le gouvernement a présenté aujourd'hui à la Chambre le projet de loi annoncé, introduisant l'obligation générale de travailler durant la guerre.

Le voyage du comte Luxbourg. — L'officieuse « Gazette de l'Allemagne du Nord » déclare que le télégramme Reuter annonçant l'arrivée du comte Luxbourg au Chili est inexact.

En France

Une interpellation sur les raids aériens

On mande qu'à la séance de mardi de la Chambre française, le député Mayeras a soulevé la question de la suppression des raids aériens sur des villes ouvertes. L'orateur a fait valoir qu'une solution rapide s'imposait pour que les récents bombardements de villes allemandes ne puissent servir de prétexte à des représailles. Ou bien il faut mettre une fin aux représailles, ou bien il faut évacuer une partie de la population de Paris (protestations orageuses). M. Mayeras a critiqué ensuite la conduite de nombreuses familles riches qui ont fui Paris. M. Clémenceau a déclaré qu'il remettait la déclaration du gouvernement jusqu'après les discussions qui doivent avoir lieu à la commission de l'armée. L'ajournement de l'interpellation de M. Mayeras a été adopté par 386 voix contre 126

Les craintes de la population

Budapest, 20. — On mande de Madrid à l'« Az Est » : Des voyageurs venant de Paris racontent que la population a été extrêmement impressionnée par la dernière attaque aérienne. Les installations électriques du champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux ont été détruites. Un grand nombre de Parisiens dorment tout habillés, de manière à pouvoir se sauver immédiatement en cas de nouvelle attaque.

A PARIS. — Dans la *Vérité*, le député de Paris, M. Mayeras, s'élève contre la demande de nouvelles mesures de représailles, formulée par les autres journaux. Il indique aussi dans son article, très abrégé par la censure, que la dernière attaque aérienne sur Paris avait été précédée du bombardement de Coblence par des escadrilles aériennes anglaises.

M. Hervé annonce dans la *Victoire* que beaucoup de riches familles parisiennes ont quitté la ville pour se rendre dans le Midi.

La presse et les autorités discutent toujours les mesures de défense contre de nouvelles attaques aériennes.

Le sous-secrétaire à l'aviation a été questionné abondamment à la Chambre et au Sénat par les comités de guerre. 25 à 30 nouvelles sirènes ont été installées sur les bâtiments publics de Paris. A la première alarme, les cloches devront sonner également. Les abris protecteurs de bombes, dont le nombre s'élève aujourd'hui à 2,700, sont considérablement augmentés, de manière à pouvoir abriter 500,000 personnes au lieu de 300,000.

Les travaux agricoles

L'Agence Havas mande de Paris que le ministre du ravitaillement envisage l'introduction d'une loi en vertu de laquelle tous les Français, alliés ou neutres, âgés de 15 à 50 ans, seront forcés d'accomplir des travaux agricoles, à moins qu'ils ne fassent des études, exercent une profession utile au pays ou soient inaptes aux travaux des champs.

Paris, 20. — Le projet de loi gouvernemental tendant à introduire le service auxiliaire agricole est motivé par le fait que la situation de l'agriculture, tout en n'étant pas aussi précaire que l'an dernier, inspire encore des soucis. En effet, par l'appel sous les drapeaux de la classe de 1919 et des réformés réexaminés, par la grande diminution des réserves dans les dépôts, ainsi que par l'émigration des ouvriers agricoles vers les industries de guerre, l'agriculture se voit ravir en permanence une main d'œuvre importante. Les personnes qui devront le service auxiliaire en vertu de la nouvelle loi, qui atteindra également les neutres résidant en France, seront organisées militairement et se trouveront sous la conduite d'officiers nommés par le gouvernement.

La catastrophe de la Courneuve au Parlement

Au cours de la séance de la Chambre, le ministre de l'Interieur, M. Pams, a demandé qu'un crédit de 5 millions soit consacré à secourir les victimes de la catastrophe de la Courneuve. Neuville et Moulin. Différents députés dont M. Laval, demandèrent que ce crédit fût porté à 20 millions, ce que le ministre des Finances, M. Klotz, refusa, en faisant remarquer que le gouvernement ne disposait que d'un crédit de 130 millions pour les autres secours à accorder. Au cours de l'interpellation, M. Laval ajouta que l'on ne disposait à la Courneuve que de place pour 200,000 obus, alors que l'on y avait entassé 15 millions d'obus. On y avait également conservé des obus phosphoriques, qui prennent feu d'eux-mêmes au contact de l'air. L'attention du gouvernement avait été attirée à diverses reprises sur le danger de ce dépôt de munitions. Le ministre des munitions, M. Loucheur, a pris des sanctions vis-à-vis des coupables et des mesures pour empêcher le renouvellement de pareilles catastrophes.

Paris, 20. — Le Sénat a approuvé l'ouverture d'un crédit de 5 millions pour secourir les victimes de la catastrophe de la Courneuve.

Explosion d'une poudrerie à Angoulême

Limoges, 20. — Une explosion s'est produite dans une poudrerie d'Angoulême; dix ouvriers ont été tués et deux grièvement blessés.

L'affaire Humbert

Paris, 21. — L'Agence Havas annonce que le gouvernement a demandé vendredi au Sénat de lever l'immunité parlementaire du sénateur Humbert, contre lequel une instruction est ouverte du chef d'un achat de couvertures aux Etats-Unis.

La chasse aux pacifistes. — Mme Louise Colliard, l'institutrice de la Haute-Savoie qui fut impliquée dans les poursuites contre Hélène Brion et avait été mise en liberté provisoire vient de recevoir avis de son inculpation définitive comme ayant tenu des propos défaitistes devant deux gardes-frontières de l'arrondissement de Thonon.

Elle comparaîtra prochainement devant le conseil de guerre de Grenoble; elle sera assistée par Me Moutet, député de Lyon.

Nouvelles diverses

Pourquoi le Japon n'intervient pas en Europe

L'écrivain japonais bien connu Iyenaga, qui réside depuis longtemps à New-York, a tenté de l'expliquer au représentant de l'agence Havas. Il a déclaré « que le Japon agirait en Sibérie pour la défense de ses propres intérêts ». Il a ajouté, avec un grand sérieux, « que ce qui empêchait le gouvernement mikadonal d'intervenir dans le conflit européen, c'est d'abord le souci de sa dignité, puisqu'il n'aurait pu le faire qu'avec des effectifs trop réduits en raison de l'impossibilité, faute de navires, de transporter une grande armée en Europe, et aussi la préoccupation de ne pas réveiller le vieux préjugé du péril jaune ». On se rappellera que M. Delcassé offrit 5 milliards au Japon pour envoyer ne fût-ce que 500,000 hommes en France!

Négociations entre la Chine et le Soviet sibérien

On télégraphie de Pétrograd que le Soviet sibérien a décidé d'élaborer avec le gouvernement chinois un règlement qui mettra fin aux contestations de frontières.

Entre la Suède et la Russie

Les communications télégraphiques ont été rétablies entre Stockholm, Helsingfors et Pétrograd.

L'heure d'été aux Etats-Unis

On mande de New-York que M. Wilson a sanctionné une loi introduisant l'heure d'été aux Etats-Unis du 31 mars au 31 octobre.

Le suffrage universel au Portugal

Lisbonne. — Le suffrage universel a été introduit pour les élections aux fonctions gouvernementales et administratives. Un mémoire déclare que cette mesure a été prise pour fortifier la situation de la république

La lutte contre le cancer

Les journaux français annoncent que, dans l'auditoire de la faculté de médecine de l'Université de Paris, a eu lieu l'assemblée constitutive de la Société franco-anglo-américaine pour la lutte contre le cancer. La présidence de la réunion a été assumée par M. J. Godart, ancien secrétaire d'Etat pour l'hygiène.

Au Vatican

Le Sacré Collège se compose de 66 cardinaux, dont 14 créés par Léon XIII, 34 par Pie X et 16 par Benoît XV; deux noms sont réservés « in petto »; les chapeaux vacants sont donc de quatre, le nombre complet des sièges cardinalices étant de septante.

Benoît XV a institué jusqu'ici 4 nouveaux sièges archiépiscopaux, 12 évêchés, 8 vicariats apostoliques et 5 préfectures. Sous son pontificat sont morts 36 cardinaux dont 3 l'an passé, et parmi ceux-ci 1 de curie, c'est-à-dire résidant toujours à Rome, le cardinal Falconio.

A Rome, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné la cause du martyre et du miracle du vénérable serviteur de Dieu Olivier Plunkett, évêque d'Armagh, primat d'Irlande, qui fut incarcéré en 1678 comme papiste obstiné et emmené de Dublin à Londres. Accusé par de faux témoins, il fut condamné à être pendu; détaché du gibet pendant qu'il respirait encore, son cœur fut arraché et son corps coupé en quatre morceaux. Il subit le martyre à 65 ans. En ce temps-là la persécution était dure pour l'Eglise catholique et les bourreaux ne suffisaient pas aux exécutions. On possède de ce saint évêque deux volumes de mandements et d'instructions pastorales, recueillis et publiés à Londres en 1686.

Dernières dépêches

Communiqués allemands

Berlin, 21, soir. (Officiel). — Dans les Flandres belge et française, au Nord de Reims, en Champagne, devant Verdun, et en Lorraine, les combats d'artillerie sont devenus plus violents. Entre Cambrai et La Fère, nous avons fait irruption dans une partie des positions anglaises.

Berlin, 21. (Officiel). — La flottille des torpilleurs de la Flandre a pris efficacement sous son feu, le 21 mars au matin, en trois groupes, la forteresse de Dunkerque ainsi que les installations militaires près de Bray, Dunes et La Panne. Les résultats ont été bons partout. Dans les gigantesques baraquements près de la Panne, qui ont été atteints par 800 obus, deux grands incendies se sont déclarés. Les batteries de la côte ont énergiquement répondu au feu, mais sans résultat. Lors du retour, il s'est livré un combat avec quelques contre-torpilleurs ennemis qui se sont repliés après avoir reçu plusieurs projectiles. Les forces navales qui ont pris part à l'attaque sont rentrées sans avaries et sans pertes.

Deux de nos petits navires éclaireurs ne sont pas rentrés aujourd'hui soir d'une expédition à l'Ouest d'Ostende. Ils doivent être considérés comme perdus.

Berlin, 21. — Au front de l'Ouest, ont été capturés du 1er au 20 mars 2,600 hommes, dont plus de 70 officiers, et 2 états-majors de bataillon. D'après les informations reçues jusqu'à présent 102 aéros et 21 ballons captifs de l'adversaire ont été abattus. Nous avons conquis environ 40 mitrailleuses et 20 fusils automatiques.

L'Entente et la Hollande

La Haye, 21. — Du Korrespondenz Bureau : Aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi, il n'était encore parvenu au ministère de l'Extérieur aucune communication des Alliés relativement à la question des navires.

Amsterdam, 21. — Le représentant à Amsterdam du W. T. B. apprend de cercles parlementaires de La Haye qu'en raison du discours prononcé aujourd'hui par M. Loudon, on est d'avis que l'ultimatum de l'Entente n'atteint pas les navires hollandais se trouvant en Hollande. Seul le tonnage à l'étranger est l'objet des exigences des Alliés.

La déclaration faite au représentant de l' « Algemeen Handelsblad », par le sous-secrétaire d'Etat von dem Bussche relativement à l'attitude de l'Allemagne quant à la question du tonnage hollandais en Hollande et à la possibilité d'un pourvoiement éventuel de la Hollande par un service régulier de navires, a contribué à calmer les esprits.

Encore la Conférence de Londres

Paris, 21. — La commission de la Chambre pour les affaires étrangères a décidé d'inviter M. Clémenceau à faire un rapport sur les résultats de la Conférence de Londres.

Les relations diplomatiques entre l'Allemagne et l'Ukraine

Berlin, 21. — Aujourd'hui, le représentant futur de la république populaire de l'Ukraine dans l'empire allemand, Sjebold, est arrivé à Berlin. Le chef de la délégation militaire auprès de l'ambassadeur allemand à Kief, le major Michels, est déjà parti depuis quelques jours pour Kief.

La navigation est rétablie sur le Danube

Vienne, 21. — De la « Neue Freie Presse » : D'après les nouvelles parvenues ici, le Danube inférieur jusque Sulina est libre de mines depuis hier; la flottille du Danube qui a ouvert cette route à la navigation, a relevé la dernière mine. La route par eau vers l'Ukraine est dès à présent accessible aux navires. C'est à la flottille danubienne austro-hongroise, en activité depuis le début de la guerre, que l'on doit l'ouverture de cette grande artère commerciale pour l'importation des marchandises ukrainiennes vers les puissances centrales.

La ratification du traité germano russe

Berlin, 21. — Du « Berliner Lokal Anzeiger » : La délégation de paix du conseil russe des commissaires du peuple est arrivée hier soir à Berlin. Elle se compose des commissaires Bonkampf, Hausmann et des capitaines d'état-major Carl Obe et Pétrow. Elle remettra le texte signé, qu'elle a eu la mission de transporter, immédiatement après la ratification du traité par le gouvernement allemand.

La situation en Roumanie

Budapesth, 20. — Suivant des informations de Bucarest, M. Marghiloman a déclaré au correspondant à Jassy du journal « Actiunea Romana », que l'Autriche-Hongrie est portée à des concessions dans les conditions de paix. La Roumanie n'aura du moins pas beaucoup à souffrir de ce côté. Les conditions économiques sont supportables aussi. Les premières troupes roumaines démobilisées sont arrivées en territoire occupé. Journellement, des milliers de soldats arrivent dans les stations de quarantaine. Des centaines de femmes y attendent le retour de leurs maris.

Un dementi officiel russe

Zurich, 21. — De Saint-Pétersbourg à la « Züricher Post » : Le commissariat du peuple pour la politique extérieure dément catégoriquement l'information disant que l'Allemagne a en vue l'institution d'une commission de surveillance pour tout ce qui se passe en Russie; il déclare que c'est une pure invention des fauteurs de troubles. Les journaux qui publieront cette information seront punis sévèrement. Il est encore moins vrai que l'Allemagne exige l'exterritorialité de Saint-Pétersbourg. Les commissions instaurées par les Allemands servent exclusivement à l'échange des prisonniers, à la discussion des questions commerciales et à la délimitation des frontières.

Disparition du grand duc Nicolas Nicolaïevitch

Stockholm, 21. — La « Nowaja Schisn » prétend avoir appris de Tiflis que le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, qui vivait dans ses propriétés du Caucase, a disparu tout à coup. Le journal pense qu'il a été arrêté à la suite du mouvement contre-révolutionnaire découvert dans ces derniers jours.

En Chine

Retraite des Chinois du Sud

La crise ministérielle

Londres, 21. — On mande de Shanghaï à la « Morning Post », en date du 18 mars, que les Chinois du Sud ont évacué Yo-Tschan sans combat. Les gouverneurs généraux du Nord ont posé comme condition d'honneur la reprise de cette place avant d'entamer des pourparlers de paix. La retraite actuelle des Chinois du Sud est vraisemblablement un rapprochement vers la paix.

La crise politique continue à Pékin. Le président du ministère n'est pas encore nommé. Il n'est pas vrai que la Chine soit en état d'intervenir vigoureusement en Sibérie.

Les ambassadeurs chinois et japonais en Russie

Genève, 21. — On mande de Pékin à Havas : Les ambassadeurs chinois et japonais sont arrivés de St-Pétersbourg en Mandchourie. Ils seront conduits jusqu'à la frontière chinoise par des gardes rouges.

La crise ministérielle en Espagne

Madrid, 21 (Havas). — M. Villanueva a été élu président de la Chambre par 218 voix. Les républicains, les réformistes et les régionalistes se sont abstenus au vote. Après l'élection du vice-président et du secrétaire, M. Villanueva a prononcé un discours dans lequel il fit appel à l'union. M. Garcia Prieto a annoncé la démission du cabinet. Après la clôture de la séance, M. Garcia Prieto a quitté la salle des Cortès et est allé remettre au Roi la démission du cabinet. On est d'avis que la crise est difficile.

Madrid, 20. (Reuter). — M. Maura a été chargé de la constitution du cabinet.

LE PRECURSEUR DES TANKS. — Un périodique, *Chroniques Italiennes*, publié à Genève, parle d'un ancêtre italien des tanks, dû au duc Alphonse II de Ferrare. Il l'employa pour purger les Romagnes des bandes qui les infestaient. « Notre duc, écrit Vedriani à ce propos, expert en art militaire, se fit faire quelques machines de bois, très fortes, pour servir d'abri. Elles étaient poussées en avant par les milices qui se mettaient derrière elles et se protégeaient ainsi des arquebusades. Dans ces édifices se trouvaient quelques bombardiers, derrière de grosses plaques de fer mobiles que, selon les besoins, ils ouvraient pour voir et bombarder l'ennemi ou fermaient pour se mettre à l'abri. »

Ces prédécesseurs des tanks datent de la fin du XVIe siècle.

Victor Hugo et la divinité du Christ

Comme chacun sait, le nom de Victor Hugo n'accourt pas spontanément au bout de la plume heureuse d'écrire « la divinité du Christ » et fière de tracer ces mots évocateurs d'auréole, ces mots qui, vers la fin du Carême, éveillent dans les âmes un écho plus émouvant.

Evidemment, loin de nous l'idée ridicule de démontrer la divinité du Sauveur par des témoignages du célèbre écrivain, pour négliger les irréfutables arguments de l'apologétique et de l'histoire : prophéties touchant le Messie et réalisées en leurs moindres détails; les plus grands miracles, même la résurrection des morts, accomplis par Celui qui s'est clairement nommé le Fils de Dieu.

Quant au grand poète, dont la mémoire comme la vie reste en proie à l'adulation intéressée de l'impiété, pourquoi ne le montrerions-nous pas désavouant l'incroyance qu'il devait en partie à « l'énergie dissolvante du siècle » et réfutant ainsi des jugements portés par lui même, « à tort et à travers », dit Lanson, sur des « doctrines qu'il a mal étudiées » ?

Oui, à différentes époques, Victor Hugo a nettement proclamé la divinité du Christ. Dans la préface de *Cromwell* (1827), après avoir déclaré que la religion catholique est « complète parce qu'elle est vraie », il ajoute : « Pythagore, Socrate, Platon sont des flambeaux; le Christ, c'est le jour ».

Cette idée reparaîtra trente-sept ans plus tard, dans *William Shakespeare* : après l'énumération des noms qu'il considère, à tort ou à raison, comme les plus vénérables, le poète-critique voit sur eux rayonner « cette immense aurore, Jésus-Christ ».

Même dans une œuvre posthume, *Toute la lyre*, Victor Hugo évoque ainsi le Calvaire :

Les nuages erraient dans des rougeurs de feu
Et le supplicié me cria : Je suis Dieu!

Un autre poème affirme les miracles du Sauveur :

Le grand Christ arrachait, calme et le bras tendu,
Aux faits épouvantés le miracle éperdu.

Enfin, dans la *Légende des Siècles*, la « Première rencontre du Christ avec le tombeau » est un récit, à peu près calqué sur l'Evangile, de la résurrection de Lazare, et suivi de cette remarque :

Ceux qui virent cela crurent en Jésus-Christ.

Victor Hugo n'atteint guère au sublime que lorsqu'il est chrétien : malgré la déformation d'une éducation voltairienne, malgré l'influence d'un siècle incrédule, il arrive que son génie secoue brusquement une vermine de préjugés : c'est alors qu'il écrit de ces vers immortels, capables de faire agenouiller plus d'un chrétien trop froid devant la Croix de Celui qui, les bras grands ouverts, attire tous les hommes :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure;
Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit;
Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit;
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

Auguste FRÉROTTE.

La Vie à Bruxelles

De notre correspondant :

Antérieurement il avait été décidé que les pensionnats pouvaient recevoir, au lieu du repas scolaire (couque), certaines quantités de denrées, suivant les mesures annexées au règlement des repas scolaires. Cette mesure a été abrogée récemment, sauf en ce qui concerne les localités où le repas scolaire n'est pas institué. Il en résulte que tous les pensionnats du Grand-Bruxelles doivent actuellement se contenter de la couque quotidienne au lieu des quantités fort appréciables de saindoux, lard, féculents qui leur étaient délivrées chaque quinzaine à titre de ration supplémentaire.

Cette décision met ces établissements dans un grand embarras, car ils ne pourront se procurer qu'à des prix excessifs les denrées sur lesquelles ils ont pu compter jusqu'ici pour alimenter leurs pensionnaires.

Les pensionnats riches trouveront peut-être moyen de se tirer d'affaire en majorant le prix de la pension; quant aux pensionnats pauvres, à ceux dont les élèves pensionnaires appartiennent à la petite bourgeoisie, la situation qui leur est faite est sans issue. Ils sont condamnés à fermer. Nous connaissons plusieurs de ces établissements où l'on a avancé les vacances de Pâques pour les prolonger peut-être indéfiniment si les démarches tentées auprès du Comité national pour rapporter la mesure ne devaient pas aboutir.

La question des vacances scolaires

On sait que la loi scolaire prescrit aux écoliers un minimum de 235 jours de présence à l'école. Un grand nombre d'établissements d'instruction ont fermé leurs portes pendant le cours de l'hiver, en raison de la difficulté de l'approvisionnement en combustible.

Le département des sciences et des arts vient de rappeler aux administrations communales et aux directions d'école les prescriptions légales en la matière, et il leur a signalé que, pour arriver à compléter autant que faire se pourrait les 235 jours réglementaires, les vacances de Pâques ainsi que les grandes vacances devront être réduites au strict minimum.

ECONOMIE DE PAPIER. — Une petite révolution s'accomplit en ce moment dans les différentes administrations. La pénurie du papier force les chefs à prescrire de sévères mesures d'économie au personnel. Finie l'ère du gaspillage ! Il est défendu d'utiliser de vastes feuilles blanches et surtout de laisser en blanc la deuxième page, laquelle, de temps immémorial, était une sorte de luxe administratif. Enfin, il est prescrit aux garçons de bureau de remuer les vieux dossiers et d'en extirper les feuilles vierges, lesquelles vont être remises en service pour la rédaction des minutes.

Ces différentes mesures viennent de faire l'objet d'une circulaire adressée aux administrations communales par M. le directeur général Pincemaille, du ministère de l'intérieur.

C'est la nouvelle du jour dans maints bureaux et antichambres administratifs.

Chronique Locale

Station de Carême. — Eglise Cathédrale

Dimanche au salut de 6 h., sermon par Mgr Heylen, notre révérendissime Evêque.

Pour les 38 petits orphelins de Seilles

Report : fr. 961.60. Anonyme, 1.50; Pour que N.-Dame de Lourdes continue à me protéger, 1.25; Anonyme, pour que le Sacré-Cœur nous exauce, 2.50; Merci au Sacré-Cœur, 1.25; Pour obtenir une grâce (Fosses), 2.50. Total, fr. 970.60.

CONFERENCES DE L'INSTITUT TECHNIQUE. — La conférence sur « Bénarès », donnée par le R. P. Dierckx, ayant lieu ce dimanche 24, celle de M. l'avocat Côme, annoncée pour le même jour, se donnera le Jeudi-Saint.

Nous y reviendrons prochainement.

COMITE PROVINCIAL DE LA LIGUE DU COIN DE TERRE. — Les comités locaux, qui ont fait une commande de graines, sont invités à la retirer au plutôt au bureau, 185, rue des Brasseurs.

Le Comité.

DISTRIBUTION DE SUCRE ET CONFITURE

Jambes. — Le 26, n. 1 à 680 le matin; le 27, n. 681 à 1,450 id.; le 28, n. 1,451 et suivants id.; le 29, retardataires et établissements; les 2 et 3 avril, chômeurs.

St-Servais. — Le 26, n. 1 à 350 le matin, n. 351 à 600 l'après-midi; le 27, n. 601 à 950 id., n. 951 à 1,200 id.; le 28, n. 1,201 à 1,550 id., n. 1,551 et suivants id.; le 29, établissements.

Ration : sucre, 575 gr., fr. 0.75; 1 verre confiture, fr. 0.80.

St-SERVAIS, place Chapelle. — Dimanche 24 mars, à 10 h., grande lutte de jeu de grosse balle entre les parties Bertrand-Declou et Dispaux-Pigneur.

SOCIETE ROYALE D'HORTICULTURE DE NAMUR. — Dimanche 24 mars, à 10 h., 5e et 6e conférences d'arboriculture données par M. Philippart. Sujets : culture du poirier et du pommier dans les jardins et application de la taille d'hiver.

UNION MARAICHERE DE JAMBES. — Dimanche 24 mars, à 4 h., à l'école communale, conférence de culture maraîchère donnée par M. Philippart.

— **Soieries pour Robes, Aux Elégantes, Namur.**

A Dinant

(De notre correspondant)

ATTENTION AUX ESCROCS ! — Deux Bruxellois se présentent dans les magasins de ravitaillement de la région, exhibent des certificats et se disent chargés de contrôler les bascules. Après avoir travaillé quelques instants, ils se sont fait payer la somme de 70 fr. par un comité des environs. Semblable escroquerie nous est signalée de différentes communes.

LE CONCERT DE CHARITE. — La seconde représentation du club « L'Essor » a été remise au dimanche de Pâques. Ceux qui n'ont pu obtenir place le 17 mars, pourront donc se représenter, munis de leurs billets.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort du R. P. Egide PAQUE, de la Compagnie de Jésus, pieusement décédé à Bruxelles, le 18 mars, dans la 68e année de son âge et la 47e de sa vie religieuse, administré des sacrements de N. M. la Sainte Eglise.

La Compagnie de Jésus perd en lui un de ses plus saints religieux; la Science, un savant de tout premier ordre, dont le nom avait depuis longtemps franchi les frontières de notre Patrie et dont les travaux faisaient autorité dans le monde entier.

Le R. P. Pâque avait spécialement consacré ses études à la Botanique. Ses livres en la matière ont une réputation universelle. La Société Royale de Botanique de Belgique l'avait choisi pour son président.

Le regretté défunt professa longtemps à Namur, à la Faculté des Sciences du Collège Notre-Dame de la Paix. Ses élèves étaient aussi ses amis, tant était simple et grande la bonté de cet homme d'élite, tant il attirait irrésistiblement à lui toutes les sympathies et tous les respects.

Que Dieu accorde à son fidèle serviteur l'éternelle récompense des élus!

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme **Arthur ROUSSEAU**, née Elisa **FOSSÉPREZ**, décédée à l'âge de 42 ans, après une courte et pénible maladie, administrée des sacrements de N. M. la Sainte Eglise. L'enterrement aura lieu dimanche 24, à 4 h., en l'église St-Nicolas. Réunion maison mortuaire, 91, rue St-Nicolas, à 3 h. 3/4.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mlle **Joséphine WARNIMONT**, décédée à Namur le 21 mars 1918, à l'âge de 74 ans, administrée des sacrements. Les absoutes, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille au cimetière de La Plante, ont eu lieu aujourd'hui, à 10 h., dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. **Camille MICHAUX**, époux de Mme **Julie GILSON**, décédé à Spy le 20 mars, à l'âge de 31 ans, administré des sacrements de N. M. la Sainte Eglise.

L'enterrement aura lieu le samedi 23 courant, à 9 1/2 h., en l'église de Spy.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. **Xavier BODART**, époux de Mme **Thérèse PLOMTEUX**, décédé le 21 mars 1918, à l'âge de 63 ans, muni des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu le lundi 25 mars, à 10 h., en l'église de Leuze-Longchamps.

— Un service solennel sera célébré en l'église Saint-Nicolas, le samedi 23 mars, à 11 h., pour le repos de l'âme du regretté Monsieur Jules HANOIR.

De la part de : l'Association Ouvrière, sous le patronage de l'Immaculée Conception; le Cercle Ouvrier; le Cercle Saint-Stanislas; la Société Saint-Damase; le Patronage Saint-Nicolas.

Tous les membres de ces sociétés y sont spécialement invités.

— La famille de feu M. **Michel TASSOUL-SEVRIN** remercie les parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur cher défunt. La messe de quarantaine sera chantée en l'église de Rhisnes lundi 25 courant, à 11 h.

— On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme **Louis SERVAIS**, née **Euphrasie THYRION**, sera chanté le lundi 25 mars, à 10 h., en l'église paroissiale d'Aische-en-Refail.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. **Pierre TAMENNE**, époux de Mme **Mathilde BAYET**, sera célébré mardi 26 mars, à 11 h., en l'église paroissiale de Fraire.

— On annonce le décès de *M. Michel HENDRICKX*, conseiller communal, membre suppléant de la Chambre des représentants, époux de dame Honorine HULLAERT, né à Anvers et y décédé le 14 mars 1918, dans sa 52e année.

A Charleroi

De notre correspondant :

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Frappé de quinze coups de marteau

Rue St-Alexandre, à Haine-St-Pierre, habitent les époux Eugène Truffin. Le mari, verrier, est âgé de 35 ans. Mme Truffin étant malade depuis quelque temps, une nommée Octavie Burion va la soigner et vaque aux occupations du ménage. Elle connaît donc la maison et sait même l'endroit où les époux Truffin mettent leurs économies.

Dans le courant de la semaine dernière, elle complota, avec les nommés Jean-Baptiste Bormans, Joseph Bormans et Joséphine Leteuil, de tuer Eugène Truffin. Elle dit à ses complices : « Vous irez, les deux hommes, vous cacher dans la cave; là, il y a un gros marteau. Je demanderai à Truffin qu'il aille chercher du charbon; vous l'enfermerez et vous le tuerez. Quand vous remonterez, je vous dirai où se trouve le magot. Pendant que je soignerai Mme Truffin, vous volerez le plus possible. Joséphine Leteuil fera le guet. Le soir, nous partagerons. »

Dimanche, à 4 h. de relevée, les deux criminels entraient dans la maison; Octavie Burion avait laissé la porte ouverte. Ils allèrent se blottir dans la cave. Vers 4 h. 30, Truffin y descendait chercher du combustible. A peine était-il en bas des escaliers que les deux bandits se ruèrent sur lui et le terrassèrent; l'un d'eux s'arma du marteau et l'en frappa à coups redoublés. Truffin se débattit et cria au secours. Ses appels furent entendus par sa femme, qui ouvrit la fenêtre de sa chambre et appela à l'aide.

Les deux individus s'enfuirent.

Des voisins accoururent. Ils trouvèrent Truffin dans la cave, baignant dans une mare de sang, portant à la tête, au cou, aux bras, les traces de quinze coups de marteau.

Revenu de son émotion, Truffin désigna ses deux assassins, les frères Bormans, qu'il avait reconnus. Dans la soirée, les deux bandits étaient arrêtés. Pressés de questions au bureau de police, ils sont entrés dans la voie des aveux et ont dévoilé le complot. Quelques instants plus tard, les deux femmes étaient arrêtées à leur tour. Tous quatre, sur mandat du procureur du Roi, ont été écroués à la prison cellulaire.

LES EPAVES DE LA SAMBRE. — Nous avons annoncé la disparition d'un gamin de 14 ans, le fils Bultot, de Marchienne-au-Pont. Son cadavre vient d'être retiré de la Sambre à Marchienne.

UNE NOYEE. — On vient d'établir l'identité de la femme retrouvée dans le ruisseau de Lodelinsart. C'est une nommée Florentine Doneux, âgée de 38 ans, épouse Philogène Godefroid, habitant au faubourg de Charleroi.

EXPLOSION. — Mme Justine Verlard, de Montigny-sur-Sambre, ouvrait, à l'aide d'une hache, une boîte en boîte en fer blanc que sa gamine avait trouvée en rue, lorsqu'une violente explosion se produisit. Mme Verlard fut atteinte aux jambes et à la face; on craint que l'œil droit soit perdu; elle a eu, en outre, les phalanges supérieures des deux index emportées.

A GOSSELIES. — Au préjudice de l'occupant, un vol de fils de cuivre a été commis à Gosselies. Les habitants de cette ville ne peuvent plus circuler après 7 h. du soir et avant 5 h. du matin. Après 7 h. du soir, le tram ne peut aller que jusqu'au dernier arrêt de Jumet.

GRAINES Semez les graines J. COLLETTE-RONCHAINE, à HUY. Demander catalogue franco et gratis. 2687

La personne qui a été vue vendredi 15 courant ramassant une pochette cont. certaine somme d'argent, est priée de la remettre rue Burguet, 10, si elle veut éviter d'être poursuivie. 3180

ON cherche INSTITUTRICE pr donner l'instruction primaire à domicile, 39, rue Dewez. 3095

FROEBELIENNE On dem., pr Gembloux, INSTITUTRICE Froebel (chrét., très sér.) pr s'occuper enfant de 3 ans et couture pend. loisirs. Début. sér. acceptée. Ecr. avec copie dipl. et réfer. 1er ordre, E.D.T.1000, bur. jl. 3135

Place d'institutrice vacante à MARIEMBOURG. Revenu 1.500 fr. plus logement. Les demandes doivent parvenir pour le 6 avril 1918. 3179

Bureau important cherche employé instruit, intelligent et honnête pour poste de confiance. Référ. de 1er ordre et caution exig. Ecr. M.M.M. b. jl. 3151

ON demande personnes sérieuses pour vente de titres industriels 1er ordre. Bonne commission. Ecr. 230, avenue de Scheut, Bruxelles. 3241

COIFFEUR
On demande apprenti postich-ur. — Maison MACHULLA, 46, rue Neuve, Charleroi. 3238

ON dem., pr château env. Charleroi, BON JARDINIER, marié, connaissant à fond son métier, muni excell. référ. Bons gages. Jouissance maison avec jardin. S'adr. B.E.D., dépôt de « L'Ami de l'Ordre », rue du Cavalier, Charleroi. 3223

On demande garçon de courses
S'adr. Librairie Roman, Namur. 3097

ON dem. domestique sachant traire. Logement, nourriture et bons gages. Adr. bur. jl. 3199

ON demande ménage, jardinier, fille basse-cour. Ecrire L. J. 34, bur. du jl. 3054

MODES On demande une apprentie faisant les courses, 36, rue Emile Cuvelier, 36, au premier. 3132

On demande COURSIÈRE
AUX ELEGANTES 3211

On demande LESSIVEUSE
pouvant faire journées, 21, rue Pepin. 3191

ON demande bonne d'enfants, pour après-midi. Se présenter 98, rue de Bruxelles. 3209

ON demande femme de chambre sachant très bien coudre. Certificats exigés. S'adr. Mme Fallon, Grands-Malades, Namur. 3197

Bonne servante demande place dans ferme. S'adr. F. Dhont, à Velaine (Jambes). 3198

Demoiselle diplômée, bonne famille, conn. piano, chant, flamand, dessin, peinture, gymnastique, ouvrages manuels, cherche place institutrice ou Dlle de compagnie. Bonnes référ. Adr. bur. jl. 3120

EMPLOI LUCRATIF & HONORABLE
Nous demandons personnes actives, appartenant plutôt à la bourgeoisie, et surtout habitant centre agricole. — Pour renseignements, s'adr. A. Bastin-Favresse, 36, avenue du Progrès, GOSSELIES. Aucune caution ne sera demandée. 1726

INSTITUT PHILOTECHNIQUE, Buchet frères, fondé 1er mai 1902 (17e année). Ens. par corresp. : 1e Don. Chem. de fer, contrib., enregistr, cadastre, ponts et ch., colon., banq., institutr-ice, geom.-arp., secrét. comm., comm. de pol., etc.; 2e Don. Compt., public., allem., angl., flam., esp., russe, sténogr. Dipl. distinct.; 3e Don. Chimie et physico-chimie, électr., métall., mécan., autom., constr., dess., bet., résist. des matér., etc. Dipl. distinct.; 4e Don. Latin, grec, philos., ingén., scienc. nat. pr méd., pharm., vétérin. Leçon d'essai de 4 à 15 fr. selon branches. Cat. grat. sr dem., 8, re E. Verheggen, Bruxelles. 978

ON demande, pour Institution très sérieuse, Messieurs comme il faut, ayant loisirs, bien considérés et habitant de préférence une commune rurale. Rémunération intéressante. Ecrire L. D. 7, Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles. 2695

ON demande, pour hôtel des bords de la Meuse, fille de 30 ans au moins, bonne travailleuse, sachant un peu cuisine et désirant se perfectionner. Gage 25 francs et pourboires, avec augmentation. Ecrire H. H 100, bur. du jl. 3227

ON dem. fille sachant très bien faire cuisine. Bons gages. Bonnes référ. Adr. bur. jl. 2590

Pressé On demande une bonne cuisinière. — S'adr. 37, rue Emile Cuvelier. 1837

ON dem. servante, 4, Bd Frère-Orban. 3213

ON demande, dans bonne maison bourgeoise, à la campagne, une servante de 30 à 45 ans pour tenir ménage. Fort gage : 40 à 50 fr. suivant capacités. Inutile se présenter sans bonnes références. Ecr. aux initiales E. F., bur. du jl. 3222

ON dem. une bonne servante, Moulin Nemry, à Sugny-Bouillon. Références exigées. 3225

ON demande de suite, pour villa près Namur, une bonne servante-cuisinière au courant du service. Bons gages. S'adr. avec référ. bur. du jl. 3192

ON demande servante à tout faire. Références exigées. Adr. bur. jl. 3200

ON dem. bonne servante, référ. exigées. S'adr. chez Mme Gérard, 30, rue de la Croix. 3239

On demande une femme d'ouvrage
rue Patenier, 5, Salzinnes. 3232

On demande une servante
S'adr. Grand'Rue, 48, GEMBLOUX. 3133

ON dem. fille de la campagne honnête, comme servante, Hôtel Peters, Namur. 3168

ON dem. de suite, à l'HOTEL DE LA MEUSE, à Anseremme, une bonne servante, sachant traire si possible et connaissant ouvrage de ferme. 3167

ON demande une servante, pas laver ni repasser. S'adr. 43, rue de Fer, Namur. 3098

ON dem. servante, 30-40 a., sach. traire. J. Combre, Milieu du Monde, Citadelle-Namur. 3086

Mme GASPART, à BEEZ
demande une servante sachant traire 3234

JE désire louer : à Namur, centre, bureau garni, si possible rez-de-chaussée avec vitrine; à Wépion ou Lustin, petite villa, d'avril à sept. Faire offres détaillées à M. Gamache, Hôtel Palace, Namur. 3243

Personne tranquille désire louer petite maison avec jardin, à Jambes. Adr. bur. jl. 3201

ON désire louer, à Namur centre ou envir. gare, maison de commerce gros. Entrée pr camion, écuries et remise. Ecrire A. S., bur. jl. 1545

A LOUER appartement au 1er étage
électricité et eau, rue de l'Ange, 69, Namur. 3017

Maison à louer, 12, place Saint-Aubain
S'adr. 13, boulevard du Nord. 1369

MAISON à louer, avec petit jardin, située chée de Liège, 110, Jambes. S'adr. au no 108. 2863

MAISON avec jardin à louer, près la stat. Leuze-Longchamps. S'adr. M. Ripet, bourgmestre 3202

A vendre ou à louer
pour en jouir au 1er mai 1918, maison avec jardin, à ASNEUX-HAMOIS. Ve Jos. Lizin, Hamois. 3226

A LOUER
Maison de campagne avec jardin
à BIESME-NAMUR. S'adr. Mme Flore Marchand, rue des Binches, à Châtelet. 3203

PHARMACIE à REMETTRE
dans centre important. Ecrire B. B., bur. jl. 3195

A vendre BREBIS laitière, de 1 an
Chaussée de Waterloo, 32, Belgrade. 3193

A VENDRE belle jeune vache, prête à vêler; petit cochon; foins de trèfles. Chât. de Longchamps. 3224

A VENDRE lot plinthes ciment et 10,000 tuyaux drainage. A. Falmagne, à Seilles. 3228

BEAU PAPIER POUR ARMOIRES
ou pour faire des sachets 1 fr. 25 le kilo
Voir spécimen librairie de l'« Ami de l'Ordre »

Machine à écrire REMINGTON Standart, clavier belge, écrit noir ou rouge, parfait état. 425 fr. N. A., bur. jl. 3137

PIANO d'occasion, garanties sérieuses, rue de Falisolle, 87, Tamines. 3138

OCCASION. Jolie voiture d'enfant, état neuf, à vendre 125 fr. Adr. bur. jl. 3194

A vendre CAMION neuf
force 2,000 kilos, 41, rue de la Pépinière. 2195

BETTERAVES à vendre
Rempart de la Tour, no 1, CINEY. 3002

OCCASION — A VENDRE
BATTEUSE à grand travail, avec cric et accessoires. Adr. bur. jl. 3177

ON désire acheter PIANO d'occasion. Discrétion. Ecrire E. H., bur. du jl. 3233

On cherche un moteur électrique
de quatre à six chevaux. Adr. bur. jl. 3204

Désire acheter moteur à gaz pauvre
de 35 à 50 HP. Offres bur. du jl. 2572

ON désire acheter 500 à 600 bout. de BON VIN, cave particulière. S'adr. no 5, re Leanne 3103

VINS Forte firme belge achète caves particulières. Enlèvement à domicile sans frais. Discrétion. Ecrire : CLESSE, château de Gobertange, près de Jodoigne. 2245

VINS Ancienne firme achète vins de caves particulières. Il n'est donné suite qu'aux offres indiquant prix et quantités. Ecr. A. Berlaimont, vins, Jumet 1654

BOUCHONS neufs et vieux. Achat au maximum. 2 francs de plus qu'à Charleroi. Hôtel du Midi, rue Godefroid, Namur. 2378

PAPIERS Achat aux hauts prix de vieux papiers, rognures, vieux cartons, archives, etc. Cartonnages DENIS, à Namur. 2655

Haricots **Pois** Suis acheteur Maison Hollandaise 30, rue St-Nicolas **Féveroles** **Café**

ON dem. à acheter de rencontre table à allonges et table en marbre de café. Ecrire prix au bur. du jl, V. V. 10. 3228

JACKO Crème noire et jaune pr chaussures avec freigabe en boîtes, tubes et vrac.
JACKO 38, rue de la Bourse / 11, rue Camusel / 120, rue Arch. Rodolphe — Bruxelles
ON ACHETE BOITES VIDES 2693

Suis acheteur de bons moutons
Moutonnerie MONET, 3, re du Collège, Namur. 599

Tous les samedis et dimanches
PETITS COCHONS et NOURRAINS
à vendre chez Emile Piéfort, 4 Bras (Fosses). 3136

CHAUSSURES
200 paires de souliers pour 1re communion depuis 38 fr. Autres toujours à vendre. Souliers d'occasion et remis à neuf. 3210
17, rue de l'Orneau, GEMBLOUX

DISPONIBLE
50,000 boîtes CRÈME pour chaussures.
150 grosses CRAYONS CHINOIS, de la manufacture Gilbert.
Ecrire Gamache, Hôtel Palace, Namur. 3242

BLOUSES NOUVELLES POUR DAMES
Jupons de dessous (nouvelle combinaison)
SOIERIES POUR ROBES
Rentrée d'un stock très important de ts ces articles.
AUX ELEGANTES, NAMUR 3210

Je soussigné Joseph Waltin, à Mariembourg, déclare ne plus reconnaître les dettes que mon épouse, Clémence Jaquet, aurait pu ou pourrait contracter, ayant quitté le toit conjugal depuis le 8 mars 1918. J. WALTIN. 3221

TEINTURES
Les teintures « ELEPHANT » sont les meilleures. Elles sont composées de matières de première qualité, donnant des nuances parfaites.
En vente à la Librairie ROMAN, 43, rue de Fer, Namur. — Gros-Détail. 3229

Graines de navets, de 1re qualité seront vendues samedi à un prix défiant toute concurrence, à la Maison Hollandaise
30 — rue Saint-Nicolas — 30

CHAUSSURES :: RECLAME
Ressemelage garanti en cuir neuf. Homme, 16.50; Dame, 14.50. — Fil pour cordonniers, gros et détail. A l'Economic, no 2, place Kegeljan, Namur. 3189

Ménagères, allongez votre café, relevez le goût de votre torréaline, par l'emploi des GRAINES DE LUPIN, marque « La Paix ». — En vente dans toutes les épiceries, pâtisseries, drogueries, etc. — Agent pour la province : MARTIN-HAUTECOUR, Namur. 3190

MEUBLEMENT
La Maison J. DOHET-PÉTERS
anciennement no 4, place d'Armes, a réouvert ses magasins rue de FER, 10-12 (près les 4 Coins).
Comme par le passé, vous y trouverez toujours un beau choix de meubles neufs.
Pendant la durée de la guerre
la maison s'occupe également de l'achat et de la vente de meubles d'occasion. 3196

5 % Prêts hypothécaires 5 %
18, rue Bosquetville, 18, CHARLEROI 2660

GROS TONNEAUX vides pr purin et eau de 100 à 1,200 litres. Robinets éparpilleurs. Pompes à purin à solder. 35, rue du Président, Namur. 460

MALADIES DE LA PEAU
Cuir chevelu. Voies urinaires. Syphiligraphie
Docteur Guillaume WETS
Spécialiste diplômé de la faculté de Paris, rue Blondeau, 11 bis, Namur (près du parc). — Tous les jours, sauf dimanche, de 9 à 3 h. 1/4 et de 7 à 9 h. 1347

ELECTRICITÉ
J. LODOMEZ 64, re de Mérode, 64 BRUXELLES
Liège, 10, place Saint-Jean | Saint-Ghislain, 3, rue de la Station 2878

GRAINES de BETTERAVES
demi-sucrières, garanties sérieuses
En vente chez Mme Ve Désiré STORM-REMY, 131 place de la Gare, 131, JAMBES 2396

BOCAUX & STERILISATEURS
à conserves
PRESSES spéciales montées à BILLES pour vinaigre, sirops, graisses, etc.
PRESSES spéciales pour fromages 605
QUINAUX 70, HAUT DE LA MONTAGNE, 70 **Charleroi**

Ligny. — Adjudication curage cours d'eau
Soumissions remises à M. le Bourgmestre jusqu'au 25 mars. Renseignements, secrétariat communal. 3220
Le Secrétaire comm., F. RENARD. — *Le Bourgmestre,* A. DEHAYE.

Etude de Me Em. FEVRIER, notaire à Sombreffe.

Vendredi 5 avril 1918, à 1 h. 30, chez Elie Dehaye, à Ligny, requête M. Henri Masson, du même lieu, vente publique en une seule séance :
Ligny
Une prairie, aux Boscailles, très bien située pour la bâtisse, joignant Mme Frennet et la route de Ligny à Sombreffe, contenant 65 ares. — Libre de toutes charges. — Facilités de payement.

Nombreux capitaux à placer sur hypothèque. 3214

CONCURRENCE IMPOSSIBLE
SAVON mou extra, en bidon de 12 1/2 k., à 5 fr. le kilo. Savonnerie J. DEKENS, 26, re des Charrons, Koekelberg-Bruxelles. Un bon voyageur est demandé. 2697

SAMEDI 3 CHAUSSURES D'OCCASION rue de la Prévoyance Salzinnes-Namur **3**

NOUS PRETONS petits et gros capitaux sur hypothèques avec facilité de remboursement. Renseignements gratuits à l'INTERMEDIAIRE FONCIER, 20, rue Godefroid, 20, Namur. 2282

ROBETS système WAUTHIER
Deux modèles différents brevetés
Livraison immédiate
Concessionnaire pour Auvelais et env. : Emilien LECLERCQ, 4, rue St-Roch, Auvelais. 3155

CIRAGES (10,000 boîtes pour colporteurs). — 500 Sapols, Magnet, Frinoun, etc. ALLUMETTES (Gros-Détail). — Comptoir Hollandais, 35, rue du Président, Namur. 2174

M. A. SASSERATH, Aîné
CHIRURGIEN-DENTISTE
193, rue Royale, 193, BRUXELLES
fait savoir à sa clientèle qu'il ne reconnaît pas les quittances ne portant pas sa firme. 2752

MODES Ancienne Maison Naufalise, successeur Mlle ADAM, 50, rue de la Croix. Grand choix des tres dernières nouveautés parisiennes. 1810

PARTICULIERS Ne vendez pas vos BOUCHONS neufs ou vieux, ni vos ROULEAUX de phonographe, même brisés, cire à cacheter, sans vous être renseignés à CHARLEROI, 8, rue de Beaumont, où l'on paie 3 fr. de plus que partout ailleurs. Prise à domicile à Namur, Charleroi, Nivelles, Bruxelles, etc. 2657

AUGUSTE HOSLET
professeur de musique, de solfège, d'instruments à clavier et à vent d'accordéon avec basse au pied
19, rue M. Malevez, St-Servais

TOITURES ÉCONOMIQUES
Ardoises de Fumay à crochets (différents modèles avec accessoires compris), 10,000 m2 disponibles. Prix avantageux sans concurrence. Fournitures générales pour construction.
COMPTOIR NAMUROIS, matériaux de construction et bois du Nord, rue Pépin, 55 à 59, Namur. 761

Ouverture de l'atelier de
Photographie **DUMEUNIER**
22, rue de Gembloux, 22, SAINT SERVAIS
(arrêt du tram Sainte-Croix)
CARTES POSTALES à partir de 3 fr. la douz.
Un agrandissement sera offert gratuitement à tout acheteur d'une douz. de cartes postales [illegible] 2103

CAPITAUX à placer sur bons gages et pour construire
Facilités de remboursement. Renseignements gratuits
Société Anonyme **Crédit Mutuel Hypothécaire** Capital : 2,000,000
Rue Léopold, 25 - Bruxelles

BOIS A BRULER
SAPIN : Qual. rec. pr allumage. Prix spéc. pour revend. A. POLET, 11, quai de Meuse, Jambes 2224

FERS :: METAUX :: TUYAUX
Ve EUCHER-GERARD & Fils
28, rue Saint-Nicolas, 28, NAMUR 602

RAYONS X Electricité médicale Massage
Institut du Dr PIETERS, 13, rue St-Aubain. 402

Blanc fixe, couleurs en poudre et préparées
de toute première qualité
Entreprise de peintures et de décoration
CH. DANDOY, 21, rue Godefroid, 21, Namur. 2843

Le SIROP SANGUIN
du Docteur GENNOTTE
est le remède infaillible contre l'anémie et la guérison certaine des personnes faibles et des enfants atteints de la fièvre lente; c'est le seul remède agréable et efficace. Dépôts : à Namur, pharmacie J. BODSON, 18, rue Rogier; à Huy, M. Lawarée, pharmacien; à Ciney, M. Hanou, et dans toutes les pharmacies. Le prix du flacon : 6 fr. 25. 1134

LIQUEURS
GROS — Prix avantageux — DETAIL
Cognac, Schiedam, Hasselt, Genièvre, Kirsch, Rhum, Triple-Sec, Elixir.
30, rue du Pont, 30, NAMUR
On demande placiers pour la province. 2751

SI VOUS VOULEZ EN TOUTE GARANTIE DES **GRAINES**
potagères, maraîchères ou agricoles
vous donnant exactement l'espèce et la variété demandées ainsi qu'une germination totale des graines confiées au sol, passez vos commandes, petites et grandes, émanant de jardiniers, cultivateurs et fermiers, grainiers ou de comités de ravitaillement, au Comptoir de Graines sélectionnées « OPTIMA », 190, chaussée de Dieleghem, 190, Jette-Bruxelles, firme ayant obtenu, à l'Exposition universelle de Gand 1913, le GRAND PRIX. 1555

MODES - DINANT
Mlles M. et L. HASTIÈRE, 104, rue Grande
Magnifique choix de CHAPEAUX garnis et autres. Dernières nouveautés. 2844

Les cachets antimigraine du Docteur SMITH
guérissent en une 1/2 heure migraines, maux de tête, névralgies, influenza, etc. Ne renferment ni antipyrine ni aucun principe nuisible. Ne fatiguent pas l'estomac. Prix : 1 fr. 50. Dépôt : Pharmacie DIEUDONNE, 133, rue de Fer, NAMUR. 600

DEMENAGEMENTS 1808
Transports en général — Ville et Provinces
H. LATOUR rue DELIMOY (près la prison) **NAMUR**

Spécialité de Cartons et Fardes
pour bureaux. — Cartonnages WEROTTE-JORIS, rue Fumal, 28, Namur. 1807

COUPONS Les porteurs de lots de villes de Bruxelles (Installations Maritimes), Liège 1897 et Schaerbeek 1897 peuvent déposer leurs titres pour obtenir une nouvelle feuille de coupons, à la Banque d'Escompte et de Change, 20, rue Godefroid, 20, Namur, et de ses succursales. 604

CHAPEAUX POUR DAMES
Mme ABSOLONNE
77, rue de la Station, 77 DINANT
a reçu toutes ses nouveautés pour la saison. 2690

Le Célèbre Remède Familier
du Curé de Boussoit
contre la Toux, Rhumes, Asthmes, Phtisie, maladie des Reins et de la Vessie, se trouve dans les principales pharmacies du pays : Namur, ph. Chisogne, rue Godefroid; ph. Fronville, rue d'Arquet; Charleroi, ph. Dambrin; Grand-Duché de Luxembourg, ph. Kuborn; Rotterdam, Snabellé. 399
L'Onguent Rose du Curé de Boussoit
reconnu merveilleux pour la guérison de l'Eczéma, Dartres, Boutons, Crevasses, Orgelets, Rougeurs des yeux et des paupières se trouve aux mêmes pharm.

Fermiers - Industriels, Attention !!!
Pièces défectueuses en fonte, fer, acier, etc.
Réparation par la SOUDURE AUTOGENE
Travail soigné — Prix modérés
Nombreuses références
COLOT FRERES & FILS, constructeurs, BIOUL (DINANT) 2251

Etude de Me Georges MONJOIE, notaire à Namur.

Pour cause de cessation complète de culture

Vente publique du superbe matériel agricole de la ferme du Spinoy, à Rhisnes

Mardi 23 avril 1918, à 11 h. précises, M. Félicien Langue fera vendre, à la Ferme du Spinoy, à Rhisnes, à la recette de Me Georges Monjoie, notaire à Namur, le magnifique mobilier agricole garnissant la dite ferme, consistant notamment en : 1. 13 bons chevaux; 2. 33 belles et bonnes bêtes à cornes, dont 20 vaches laitières; 3. 1 truie; 4. 60 poules et coqs; 5. Tous les attirails de labour. Rien réservé ni excepté. — Au comptant, avec 12 p.c. — Visite : le dimanche qui précèdera la vente, de 2 à 5 h. Voir le détail à l'affiche. 3245

Pour cause de cessation de culture

Vente publique du magnifique matériel agricole de la ferme des Dames, à Burdinne

Lundi 25 mars 1918, à 10 h. 30 précises, Mme veuve Mottet-Lignon et ses enfants feront vendre, en la ferme des Dames, à Burdinne, à la recette de Me Georges Monjoie, notaire à Namur : 1. 4 bons chevaux; 2. 20 magnifiques bêtes à cornes. Tout le bétail, de la vraie race du pays, est, à juste titre, très renommé; les vaches sont réputées excellentes laitières; 3. 3 nourrains; volailles; attirails de labour; une voiture à 4 roues; quantité de betteraves fourragères et pulpes; un mobilier. — Rien réservé ni excepté. — Au comptant avec 12 p.c. — Visites : les samedi et dimanche précédant la vente. — La vente des chevaux a été autorisée suivant dépêche de M. le Kreischef de l'arrondissement de Huy-Waremme, en date du 27 février 1918, J. N. IIa. 873. 2257

Etude de Me THIBAUT, notaire à Florennes.

Le mardi 26 mars 1918, à midi, à la barrière de Romedenne, à la requête de M. Ely Collart, cultivateur au Wez de Chine (Merlemont),

Vente publique d'un cheval (jument de 12 ans) machine à battre avec locomotive, machines agricoles et autres attirails de labour. (Autorisation de M. le Kreischef du 4 mars 1918, n. 2074.) 3215

Pour cause de cessation de culture

Le mardi 16 avril 1918, à midi, en la cour de la ferme de l'Abbaye, à St-Aubin-Florennes,

Vente publique de 11 chevaux (dont un entier) et de l'important attirail de labour garnissant la dite ferme, à la requête de M. Vidalis Bertrand. — Conditions ordinaires. (Autorisation de M. le Kreischef du 8 mars 1918, N. 2413.) 3216

Etude de Me SCHLOGEL, notaire à Ciney.

Vente publique de meubles et d'immeubles à Taviet-Achêne

Lundi 25 mars 1918, à 1 h., à Taviet-Achêne, les représentants de M. Jean-Laurent Guillaume-Burton feront vendre : a) Un bon mobilier; b) Bonne maison à 2 demeures avec chacune écurie, grange, jardin et verger, 42 ares 17 cent., masse ou détail; c) Terre de 76 ares 44 cent. 67 mill. lieu dit « le Genou », en masse ou 4 lots.

Les enfants de M. Léon Guillaume-Damanet feront vendre : Terre, « Sous le Pavé », ou à « Notre-Dame », 28 ares 10 cent.

Pour visiter, s'adresser à M. Joseph Guillaume, à Taviet. 3217

Etudes de Mes DELVIGNE, à Namur, et LAURENT, à Ciney.

Namur. — Rue des Tanneries

Vente définitive d'un beau bâtiment

Le samedi 23 mars 1918, à 2 h., en l'étude du notaire Delvigne, rue Godefroid, à Namur, le dit notaire Delvigne vendra définitivement, à l'intervention du notaire Laurent, de Ciney, un beau bâtiment ci-devant à usage de tannerie, situé à Namur, rue des Tanneries, contenant 4 ares, cadastré sect. C, no 552a. Jouissance immédiate. 3218

Commune de Gembloux

Curage de l'Orneau. — Adjudication

Le jeudi 4 avril 1918, à 11 h., à l'hôtel de ville, le Collège échevinal adjugera publiquement, à l'intervention de M. le Commissaire Voyer du ressort, les travaux de curage de l'Orneau, au territoire de Gembloux.

1er lot. — Du territoire de Sauvenière au Moulin de l'Escaille, bief compris : devis, 187 fr. 80.

2e lot. — Du moulin de l'Escaille au territoire de Grand-Manil : devis, 973 fr. 68.

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat communal. Les soumissions doivent parvenir à M. le Bourgmestre, sous pli cacheté et recommandé à la poste, le 2 avril au plus tard.

Gembloux, le 12 mars 1918.

Par le Collège :

Le Secrétaire, L. TILIS. 3219 *Le Bourgmestre-Président,* L. DETRY.

— Dimanche 31 mars 1918, à 3 h., salle de la justice de paix, à Beauraing, assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Anonyme de Crédit « La Ruche Ouvrière Famennoise de Beauraing », à Beauraing.

Ordre du jour : 1. Rapport sur les opérations de la Société pour l'exercice 1917; 2. Discussion du bilan et du compte de profits et pertes, pour le même exercice; 3. Décharge à donner aux administrateurs.

Pour le Conseil d'administration :

Le Secrétaire-Trésorier, A. VAN SCHINGEN. 2760 *Le Président,* N. SOULET.

SOCIETE ANONYME « LA SABULITE BELGE »

Moustier-sur-Sambre

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, à Moustier-sur-Sambre, le mardi 2 avril prochain, à 11 ½ heures.

Ordre du jour :

1. Examen du bilan et du compte Profits et Pertes;
2. Nominations statutaires. Divers.

N. B. — Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 38 des statuts en déposant leurs actions au siège social ou à la Banque Centrale de Namur, cinq jours avant la réunion. 2824

Ste Ame DES CHARBUES DE GEMBLOUX

L'assemblée générale ordinaire aura lieu au siège social le mardi 9 avril prochain, à 1 heure.

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

MM. les actionnaires doivent se conformer à l'article 26 des statuts. Les actions pourront être déposées au siège social, à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles, ou à la Banque Centrale, à Namur. 3183

EXPLOITATION DE BREVETS BELGES

— No 216,242, 25 mai 1912, pour : *Dispositif circonscrivant le feu dans les machines pour le remplissage des boîtes d'allumettes*, au nom de M. Carlsson.

204,121, du 26 novembre 1907, pour : *Dispositif d'extinction applicable aux machines pour remplir les boîtes d'allumettes*, au nom de M. Andersson.

Les titulaires de ces brevets cherchent à entrer en relation avec des personnes compétentes pour l'exploitation industrielle de ces inventions en Belgique. 3184

— La société « Aktiebolaget Stockholms Vapenfabrik », propriétaire du brevet belge no 186,080, du 2 août 1905, pour : *Perfectionnement aux armes à feu automatiques*, et M. R.-M. Kjellmann, de Stockholm, propriétaire du brevet belge no 211,098, du 7 octobre 1908, pour : *Dispositif pour l'alimentation de cartouches dans les armes à feu automatiques*, cherchent à confier à des personnes compétentes l'exploitation industrielle de l'objet de leurs susdits brevets en Belgique. 3185

— La société « Stora Kopparbergs Aktiebolagets », titulaire du brevet belge no 219,362, du 22 septembre 1909, pour : *Procédé pour la production d'alcool à l'aide des lessives de déchets de la fabrication de pulpe de bois par des sulfites solubles*, désire concéder tout ou partie de ses droits au brevet susdit à l'industrie belge. 3186

— No 224,364, du 26 mars 1910, pour : *Garniture élastique réglable pour meubles capitonnés de tous genres.* Le titulaire de ce brevet cherche à entrer en relations avec des personnes compétentes pour l'exploitation industrielle de son objet en Belgique. 3187

— Le titulaire du brevet belge no 221,695, du 22 décembre 1909, pour : *Machine à diviser et à débiter la pâte d'une façon continue*, cherche à céder à un industriel belge partie ou tous ses droits dans le brevet ci-dessus 3188

Pour renseignements, s'adresser à MM. J. Bede et Cie, ing.-cons., 10, sq. Gutenberg, Bruxelles.

Directeur-Propre, Victor DELVAUX, Namur.